

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annances reçues par PUBLICITAS
Suisse	10	S. A. Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Reclames	20	Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8
Mortuaires	16	Compte de chèques post. Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

Le dimanche

Nous nous sommes rencontrés dernièrement à une table amie avec une personnalité ecclésiastique, et la conversation a roulé sur la sanctification du dimanche qui est, hélas ! de moins en moins observée dans notre canton.

S'il y a des districts pour lesquels le commandement et la loi ne sont pas de vains mots, il en est d'autres où des présidents de communes donnent, une fois pour toutes, des autorisations générales de travailler les dimanches et les jours de fête.

Il y a là un abus impardonnable, et nous nous demandons si ces sortes d'autorisations ne devraient pas relever et de l'autorité religieuse, cela va de soi, et de l'autorité cantonale ?

Au cours de cet été, nous nous trouvions dans un village de la Haute-Savoie, tout près de la frontière. C'était un dimanche. On y travaillait aux champs et dans les ateliers avec un tel ensemble que nous nous demandions, à tout hasard, si nous ne nous trompions pas de jour.

Le président d'une commune valaisanne se montrait navré du spectacle qu'il avait sous les yeux, mais probablement sans se rendre compte que l'on arrive à cette inobservance des lois et des commandements par une pente insensible qui est couverte, aux débuts, par des morceaux de papier accordant le droit au travail pour le moindre prétexte.

Dans certaines communes, on élude la loi avec une aisance qui n'a même plus besoin de motifs. Avec une autorisation générale, il n'y a plus de cas de force majeure. On peut travailler le dimanche pour faire la noce le lundi.

Sans doute chez nous, pour quelques années encore, les usines et les ateliers sont à peu près silencieux le dimanche, le marteau ne retentit pas sur l'enclume, mais, grand Dieu, que d'autres œuvres serviles sont accomplies qui, si elles font moins de bruit, n'en sont que plus condamnables !

La Société des Nations, qui s'occupe d'une foule de questions d'ordre moral, s'honorerait en épinglant à son programme celle de l'observance du dimanche dans les Etats chrétiens. Très justement, elle veut préserver les peuples des désordres causés par la prostitution et les produits toxiques à base d'opium.

Croyez-vous sincèrement que le travail régulier du dimanche ne finit pas par obnubiliser les consciences et compromettre les santés ?

A deux époques, lorsqu'en Valais, on renvoya au dimanche certaines fêtes de précepte, patronales ou autres, on eut recours à cet argument que le septième jour de la semaine serait mieux respecté du fait qu'il y aurait moins de chômage forcé.

Si notre mémoire est fidèle, feu Monseigneur Abbet, évêque de Sion, avait même écrit une lettre pastorale à ce sujet, soulignant toute la grandeur et toute la beauté du devoir dominical.

Nous n'avons pas remarqué, hélas ! que la suppression ou le renvoi des fêtes qui tombaient sur des jours ouvrables aient fait mieux sanctifier le dimanche, et si M. Gross, ancien président du Tribunal de Martigny, vivait encore, il ne manquerait pas de constater que son opposition se trouve aujourd'hui singulièrement justifiée.

De son temps, la commune de Martigny avait donné une de ces autorisations générales de travail pour le dimanche et les jours de fêtes. Il y eut plainte à l'Etat et un recours au Tribunal fédéral contre l'amende prononcée.

Or, le Tribunal fédéral maintint tout simplement la décision du Conseil d'Etat.

Même en dehors de tout sentiment religieux les pouvoirs publics doivent faire respecter les lois. Quand nous pensons que celle sur la fréquentation des cabarets, votée il y a un nombre d'années que nous ne pouvons même pas compter sur les doigts, attend encore son règlement d'exécution, on est pris d'une certaine stupeur...

Ch. St-Maurice.

Le purgatoire des avocats¹

Un merveilleux clair de lune. Pas d'autre bruit que la chanson monotone de la Vièze, la rivière du Val-d'Illiez, joliette et gracieuse comme son nom. De temps en temps un tintement de clarine, au rez-de-chaussée des chalets. L'air aromatique des saponnières baigne nos poumons. Nous marchons d'un pas bien rythmé et rapide. Nous avions quitté Champéry au son de l'angélus du soir. Je ne pouvais détacher mes regards des Dents-du-Midi qui montaient élégantes et sveltes vers le ciel où s'allumaient les premières étoiles. Tout à coup un cri d'effroi jaillit de ma gorge.

— Qu'as-tu ? me demanda mon compagnon, le jovial-naturaliste N. qui m'a permis de le suivre dans ses randonnées depuis un mois. Il faut vous dire qu'il connaît le Val d'Illiez comme sa poche. C'est un grand ami des Champerolains et il sait le petit nom de tous les moutards.

— Regarde aux pieds des Dents-du-Midi. Mon ami posa ses deux mains sur son piolet d'acier et il inspecta l'horizon.

— Je ne vois que les cinq dents qui flamboient et le glacier qui blanchie, si tu me permets ce hardi néologisme.

Je dis :
— Mais là, sous le glacier qui blanchie... regarde bien les pentes de l'alpage de Chalen...

— Que verdoient...
— Et celles de l'alpage de Seives...
— Qui pou droient.
— Trêve de plaisanteries, de grâce. Ne vois-tu rien ?

— Rien, je ne vois rien.

Je me frottai les yeux :
— Mais si, je vois très bien, d'étranges montures et d'étranges cavaliers. Regarde mieux.

Le naturaliste se tut un instant, il inspecta le paysage, il examina les « reverons », c'est-à-dire les moraines du glacier et il dit :

— Je vois maintenant, oui franchement, je vois d'étranges montures : des boucs haut encornés, et sur leur dos, de graves personnages ; tiens, tiens, que peuvent être ces graves personnages de noir tout habillés ? Les boucs parcouraient au triple galop les pentes herbues. On voyait des cavaliers mordre la poussière ; ils se relevaient bien vite pour essayer d'atteindre à la course leur monture échappée et ce n'était pas chose aisée. Celui qui réussissait se hissait de nouveau sur sa monture et la course folle reprenait. Deux boucs courant en sens inverse entrechoquaient parfois leur front et les cavaliers gardaient difficilement l'équilibre.

Pendant plus d'un quart d'heure nous faisons halte pour voir l'étrange spectacle. Je demande enfin :

— Mais, qu'est-ce donc que ces cavaliers ?

Mon ami posa sa main sur mon épaule :
— Crois-moi si tu veux et gausse-toi de moi si tu préfères, je vais te dire ce qu'il en est : ce sont les « gratte-papey » de Monthey, ceux de Saint-Maurice, de Martigny ou d'ailleurs qui font ici leur purgatoire...

— Les « gratte-papey », fis-je, interloqué ?

— C'est pourtant clair : tous ceux qui
* Conte d'un livre « Au berceau du Rhône » Borgeaud et Delacoste, éditeurs, Lausanne.

grattent le papier timbré dans ce « Vieux Pays », notaires, avocats, procureurs qui foisonnent dans ces petites villes. Les voilà punis durement ceux qui vécutent de la chicane et qui par elle s'engraissent indûment. Ils maigrissent à leur tour, ces ventripotents ; on leur joue des tours à ces docteurs ès roubardises. On les roule, eux qui roulaient tous les autres. Ils ne sont plus hautains, mais ils se font petits, petits.

Heureux encore sont-ils de n'être pas descendus dans un autre royaume, chez un fameux avocat, celui qui donna de si mauvais conseils à Eve, notre mère...

Brusquement l'apparition a disparu. Nous n'apercevons plus que les pentes gazonnées sur lesquelles joue la lumière argentée de la lune. Je me demande si nous avons rêvé, mais non, j'ai vu, j'ai très bien vu ; nous étions deux à voir...

Arrivés à Monthey nous mangeons de bon appétit, et tout en fumant, nous parlons des pauvres « gratte-papey ».

Mon ami l'avocat T. qui était attablé non loin de nous se rapproche et je lui conte ce que nous avons vu. Il secoue la tête et il rit à gorge déployée :

— Tu me la baillies belle... Si avant de quitter Champéry vous n'aviez pas savouré une bonne bouteille de fendant de Sion, vous n'auriez vu ni boucs haut encornés, ni « gratte-papey »...

Je protestai :

— Tu te trompes, nous avions le cerveau frais et les yeux nets, nous avons bien vu et nous étions deux à voir...

— Oui, vous étiez comme ce grave colonel qui, au début de la grande guerre, voulut visiter certaine cave de Sion et qu'il fallut hisser dans une automobile et conduire à Berne, au plus vite ; il voyait les armées allemandes franchir le Rhin à Bâle.

Nos protestations furent inutiles. L'avocat ne cessa de sourire et de plaisanter. C'est en vain que j'accumulai les détails les plus circonstanciés, rien ne put le convaincre... Il est possible que si nous avions raconté avoir vu des médecins, des officiers il nous aurait peut-être crus...

Chanoine Jules Gross.

Le mariage du prince-héritier d'Italie avec la princesse Marie-José de Belgique

La jeune fiancée a fait dimanche à Rome une entrée triomphale

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 5 janvier.

Rome vient de faire à la jeune et gracieuse fiancée du Prince héritier d'Italie une réception vraiment triomphale qu'un soleil merveilleux a rendu plus éclatante encore.

La réception à la gare des Termini

Dès les premières heures de la matinée, les abords de la gare des Termini ont été assiégés par une foule innombrable dont l'attente n'a pu lasser l'enthousiasme.

Le Prince royal, accompagné du duc de Gènes, est monté sur le train royal au faubourg romain du Trastevere, voulant saluer en toute intimité sa fiancée.

Il est dix heures exactement quand le train entre en gare salué d'une « Brabançonne », allègrement enlevée par la musique du détachement d'honneur. En dehors de celui-ci, personne n'a eu accès sur le quai. Seuls s'avancent, au moment où la longue file des voitures bleues vient glisser doucement sur les rails, le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène.

La rencontre a été extrêmement cordiale, mais les effusions entre les deux familles royales ne durent guère, car le protocole n'abdique pas ses droits : le roi Albert présente aux souverains italiens et au prince-héritier les dignitaires venus de Belgique puis il passe la revue du détachement d'honneur, saluant le drapeau, tandis qu'officiers et soldats présentent les armes.

Le petit cortège quitte ensuite le quai pour pénétrer dans le salon royal où sont réunis les princes de la Maison de Savoie qui s'empresent pour souhaiter la bienvenue à la jeune princesse de Belgique et à sa famille.

Quelques pas encore et souverains et princesses se trouvent dans un autre salon où M. Grandi, ministre des Affaires étran-

gères et M. Giunta, sous-secrétaire d'état de la présidence du Conseil, leur présentent les hommages du gouvernement.

Acclamations populaires

Du dehors, la foule a perçu les accents de la musique militaire et elle attend avec impatience la sortie des Souverains et des princes. Elle se fait plus attentive quand les berlines de gala s'ébranlent pour aller se ranger devant la sortie du salon bleu. Et, en effet, un instant plus tard, on voit apparaître dans le cadre de tentures les deux reines et la princesse Marie-José accompagnées des deux rois et du prince-héritier. Une longue acclamation populaire s'élève vers eux et ils y répondent par des gestes de remerciements où se traduit aussi leur joie. Les deux fiancés sont radieux, et leur jeunesse souriante arrache aux gens du peuple des exclamations où l'admiration s'exprime avec toute la richesse de vocabulaire du « romanesco ».

Il en sera d'ailleurs ainsi sur tout le parcours du cortège qui s'organise pour quitter la gare.

La foule masée derrière les cordons de soldats acclame et agite des mouchoirs, mais le cortège s'arrête avant de s'engager sur la place de l'Esedra. Celle-ci offre un aspect vraiment grandiose avec les larges tentures suspendues sous chacune des arcades de son hémicycle. Au centre, s'élève comme un bouquet jaillissant, le haut jet d'eau de la fontaine des Naiades dont la chanson est étouffée aujourd'hui par l'allégresse populaire.

Suivant un rite traditionnel, le Gouverneur de Rome entouré des principales autorités de la Cité s'approche du cortège royal pour offrir les hommages des Romains à leurs illustres visiteurs. Le prince Boncompagni Ludovici a pour les souverains belges des paroles fort aimables, mais il y joint des compliments particulièrement gracieux pour la jeune princesse qui bientôt sera aussi Romaine.

Après cet aimable intermède, le cortège reprend sa marche et traverse la vaste place pour s'engager dans la magnifique via Nazionale au bout de laquelle se profile bien loin la masse blanche du monument Victor-Emmanuel.

Aux fenêtres de toutes les hautes maisons qui en bordent les deux côtés, pendent des drapeaux italiens et belges dont l'abondance forme, avec de nombreuses draperies de velours et de soie, un décor extrêmement coloré.

L'arrivée au Quirinal

Les carrosses s'avancent le long de la voie triomphale, toujours accueillis par des ovations qui se font plus bruyantes à certains endroits et notamment devant le grand bâtiment de la Banque d'Italie dont le jardin abrite aussi de nombreux spectateurs.

Quelques tours de roues encore et le cortège va, en virage élégant, monter vers la droite par la via XXIV Maggio dont le nom rappelle le jour où l'Italie entra dans la grande guerre.

Ici encore les acclamations sont nourries et il en est de même jusqu'à la place du Quirinal où une foule nombreuse s'est amassée. Les berlines font le tour de la place, puis s'engouffrent l'une après l'autre sous le haut portail tandis que des fanfares militaires s'unissent aux ovations de la foule. Celle-ci continue d'acclamer longtemps encore après que les dernières voitures ont disparu.

A l'intérieur, les souverains et les princesses sont accueillies par les princes et les princesses venus pour assister au mariage.

Tous félicitent la princesse Marie-José de l'accueil triomphal que vient de lui faire la ville de Rome. C'est ensuite le tour de M. Mussolini et des autres membres du gouvernement qui sont successivement présentés aux hôtes de leur roi.

Il reste à peine aux souverains et aux princesses quelques instants pour se reposer dans leurs appartements avant la messe célébrée à midi, à leur intention, dans une des chapelles du palais.

Cependant, ils ne résistent pas aux instances toujours plus pressantes de la foule massée sur la place et ils apparaissent plusieurs fois au balcon pour la remercier. C'est alors une véritable tempête d'ovations où se traduit avec force le sentiment de tous ceux qui ont été témoins de cette joyeuse entrée : dès son premier contact avec Rome, la princesse Marie-José a conquis les cœurs de tous les Romains.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Le soleil brille à La Haye

On ne connaît pas encore la durée de la conférence de la Haye, ouverte samedi soir. Il sera difficile en tous cas de terminer les travaux à la fin de la semaine prochaine.

Les premières impressions sont en général optimistes et l'on augure bien des conversations privées qui ont précédé l'ouverture officielle et donné aux diplomates l'occasion de discuter à l'écart en tapis vert et de s'exprimer avec peut-être plus de sincérité et de facilité qu'à l'occasion d'une séance plénière.

Tout le monde s'accorde à approuver la décision du gouvernement allemand, éloignant M. Schacht de la conférence, mais on ne peut cependant prévoir jusqu'à quel point ses idées n'influenceront pas sur l'attitude de la délégation allemande ; on la croit cependant assez disposée à l'adoption du plan Young, qui lui fait faire une économie de 700 millions de marks-or chaque année, tandis qu'on lui promet d'autre part l'évacuation prochaine de la troisième zone rhénane.

Troisièmement, il y a eu relâche, comme dans les théâtres, mais les délégués n'ont pas perdu leur temps. Les déjeuners ont succédé aux déjeuners, les rencontres aux rencontres, et les entretiens aux entretiens.

Brillat-Ravarin, le fin gourmet, se réjouirait à l'idée de l'influence d'un déjeuner ou d'un dîner sur la politique étrangère.

Thoiry, Locarno, Genève, La Haye, resteront célèbres par les agapes qui ont, paraît-il, atténués tous les froissements. Quoiqu'il en soit, le soleil brille d'un éclat particulier dans cette Hollande ordinairement si pleine de brouillards.

L'exterritorialité en Chine

Les étrangers en Chine jouissent d'un statut spécial qui, les soustrayant à la justice chinoise, les soumet aux tribunaux de leurs pays respectifs.

Ce privilège, accordé aux ressortissants de presque toutes les nations européennes par le Céleste Empire... ou la céleste République, passe de mauvais jours et le temps n'est pas loin, où le dernier vestige de l'influence européenne va céder sous l'effort du nationalisme chinois.

Et cependant, la Chine ne peut, par un acte unilatéral, dénoncer des conventions qui la lient aux puissances, conventions signées par les parties et qui ne peuvent être modifiées que par un accord réciproque des nations intéressées.

Devant les protestations de l'Angleterre et de la France, le gouvernement de Nankin, dont l'intention était d'abroger pour le 1er janvier, tous les traités d'exterritorialité, consentirait et consent à négocier.

Il serait dangereux pour l'Europe d'abandonner sans garanties ses nationaux à la justice et à la vindicte chinoise. La religion aurait, elle aussi, tout à craindre d'une telle mesure.

Pour vivifier et fortifier l'organisme, essayez une cure prolongée d'Elchina.

Flacon ou boîte original fr. 3.75; doubles fr. 6.25, dans les pharmacies.

M. Defèvre, de retour de Chine, a exprimé ses craintes en ces termes :

« L'abolition de l'ex-territorialité, ouvrira très certainement une ère de difficultés dont on ne peut calculer les conséquences. Nous nous trouverions fréquemment en conflits avec la justice et les autorités locales qui est très diverse, bonne ici et mauvaise là. Le recours que nous avons actuellement auprès des représentants des puissances ne serait plus admis, c'est dire que nous serions à la merci de mandarins auprès desquels nous sommes suspects. Là est le danger qui est très sérieux. »

Souhaitons que ces paroles trouvent un écho favorable auprès des gouvernements et que la prudence guide leurs négociations.

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Jolie et originale coutume

Une cérémonie originale vient de se dérouler à l'Hôtel de ville de Solliès-Ville (Var), provoquée par la générosité des trois frères Maunier, qui, au dix-huitième siècle, avaient laissé la rente nécessaire pour procéder annuellement à trois distributions de pain à tous les habitants de la localité.

Le maire demanda à la nombreuse assistance accourue à l'Hôtel de ville d'observer une minute de recueillement en souvenir des trois bienfaiteurs.

Puis, selon la tradition, il a été remis aux douze « apôtres » — douze enfants appartenant à des familles nombreuses et malheureuses — deux litres de vin, deux pains, un morceau de porc et un sac de figues et de noix.

La traditionnelle collation a été ensuite servie aux membres du bureau de bienfaisance, aux répartiteurs, aux victimes de la guerre, aux retraités, et chacun est parti, emportant sa miché de pain.

Une femme est découverte dans son lit le ventre ouvert

Un agriculteur de Saint-Brieux (France), M. Pierre Gillet, 65 ans, rentrait des champs, vers 17 heures ; il avait quitté son domicile à 10 h. 15. Sa femme, née Victorine Herpe, du même âge que lui, qu'il avait laissée bien portante, était allée. Pourtant, à ses questions, elle se borna à répondre de ne pas s'inquiéter, de la laisser tranquille et d'aller pour cette nuit-là se reposer dans un autre lit inoccupé.

Comme sa femme ne se plaignait pas, il ne tarda pas à aller se coucher et s'endormit.

Le lendemain matin, à 4 heures, sa femme l'appela pour l'aider à se lever, « chose », dit-elle, qu'elle ne se sentait pas de force à faire seule ».

Quelle ne fut pas la stupeur du pauvre homme en constatant d'abord que la chemise de son épouse était tachée de sang, puis que l'abdomen était ouvert sur toute sa largeur et que les intestins s'en étaient échappés.

En guise d'explications, elle lui fit un récit incohérent, qu'elle devait par la suite rééditer aux gendarmes.

La blessée a été transportée à l'hôpital où elle agonise. On suppose que Mme Gillet s'est ouvert le ventre elle-même au cours d'une crise subite de folie.

Devenu fou, un facteur jette des tuiles sur les passants

Un facteur des postes de Toulouse, au cours d'un accès de folie furieuse, monta sur le toit de l'immeuble qu'il habite et se mit à lancer des tuiles sur les passants. La toiture a été complètement dégarinée. Plusieurs fils téléphoniques ont été cou-

pés. Pendant que les pompiers arrosaient le malheureux, les agents ont pu s'approcher de lui et lui passer une camisole de force.

Combien parle-t-on de langues dans le monde ?

Combien se parle-t-il de langues à travers le monde ? On a donné beaucoup de chiffres, et qui varient énormément entre eux ; tout dépend en effet de l'importance qu'on accorde dans les divers pays aux idiomes et aux patois. D'après les calculs qui semblent le plus sérieux, il y aurait actuellement 2,796 langues vivantes dignes du titre de langues, dont 860 auraient une importance réelle. Ces 860 langues principales se répartissent ainsi : 84 en Europe, 153 en Asie, 118 en Afrique, 117 en Océanie et — qui l'aurait cru ? — 424 en Amérique.

Furieux, un cheval veut tuer son entraîneur

Un grave accident s'est produit au début de la séance de travail des chevaux prenant part au meeting de Nice.

L'entraîneur J. Dutton, tenant en mains le cheval « Bolivar », s'apprêtait à aider le jockey F. Romain à se mettre en selle, lorsque l'animal, devenu subitement furieux, se précipita sur l'entraîneur, qu'il saisit par le bras gauche et souleva avant de le rejeter brutalement à terre.

« Bolivar » mordit ensuite J. Dutton qui était étendu sur la piste. Il s'apprêtait à l'écraser, lorsque les témoins de la scène s'interposèrent et firent lâcher prise à l'animal.

Le malheureux entraîneur avait le pouce de la main gauche et une partie de la paume arrachés.

Une danseuse condamnée à la mort par électrocution

Il vient de se terminer à New-York un procès sensationnel dans lequel était impliqué la danseuse Carmen Jonsald, inculpée d'homicide volontaire, avec préméditation, sur la personne de son fiancé. Reconnue coupable par le jury, elle a été condamnée à la peine de mort par électrocution.

Au commencement de l'année dernière, Carmen avait fait la connaissance de l'agent de change John G. Gravenbush, de vingt ans plus âgé qu'elle. Le même soir, celui-ci exprimait son désir de l'épouser. Carmen se rendit aussitôt à ses vœux, ayant appris que Gravenbush possédait une très grosse fortune.

Mais les sentiments de la danseuse, à l'égard de son nouvel ami, ne paraissent pas avoir été très ardents.

Ce qui ne l'empêchait d'ailleurs pas de nourrir de grands projets. Elle voulait notamment fonder un théâtre à elle et monter aux entreprises concurrentes ce dont était capable une girl de vingt ans. Rencontrant un jour un de ses amis, un agent théâtral, elle lui fit le serment d'arriver à ses fins avant Noël 1929. Mais pour mener à bien une affaire pareille, il fallait de l'argent. Or Carmen ne possédait que tout juste de quoi faire face aux exigences de la vie fastueuse qu'elle menait.

La jeune femme s'adressa en conséquence à Gravenbush et le pria de lui fournir les moyens de réaliser ses plans. Le financier répondit pas une fin de non recevoir, attendu que sa fiancée lui avait promis, une fois mariée, de renoncer au théâtre ; de rechercher les milieux que lui-même fréquentait et de l'accompagner dans ses voyages d'affaires.

Carmen ne fut pas satisfaite de cette réponse. Du coup son espoir d'ouvrir un théâtre avant Noël 1929 s'évanouissait.

La danseuse revint chez son fiancé. Elle paraissait avoir complètement renoncé à ses idées, s'excusa de son équipée et se montra très caressante.

Les fiancés prirent alors le café, que Carmen voulut servir elle-même. Mais, pendant l'opération, elle introduisit dans la tasse de Gravenbush une dose de cyanure. Quelques instants plus tard, la victime s'écroutait en râlant sur sa chaise. Alors, avec la rapidité de l'éclair, Carmen saisit le revolver enfoncé dans son sac à main, introduit le canon de l'arme dans la bouche du moribond et fit feu. Après quoi, la meurtrière quitta en hâte la maison, gagna le théâtre où elle devait jouer le soir même, et, parvenue dans sa loge, changea tranquillement de toilette. Personne ne remarqua quoi que ce fût d'anormal dans ses faits et gestes. Comme d'habitude, elle était gaie et pleine d'entrain.

Un peu plus tard, on découvrait le cadavre de Gravenbush. Une enquête fut ouverte, qui aboutit à la conclusion que la mort était due à un suicide. Sur la table on avait d'ailleurs trouvé une lettre écrite par le défunt et dans laquelle celui-ci déclarait que souffrant d'une maladie du larynx, il avait pris la décision de se détruire.

Les ravages accomplis par la balle dans la gorge du mort ne permirent pas de vérifier si, oui ou non, la maladie en question était réelle.

Le temps passa et Gravenbush reposait depuis quelques mois déjà dans sa tombe, lorsqu'on mit la main sur un testament par lequel Carmen Jonsald était désignée comme légataire universelle. Cette découverte inattendue ne laisse pas que de donner à réfléchir aux amis du défunt. Désireux d'en avoir le cœur net, ceux-ci examinèrent la lettre et le testament à des experts en écritures, lesquels déclarèrent que les deux documents étaient faux.

A la suite de cette constatation, le cadavre de Gravenbush fut exhumé et soumis à l'autopsie. Les médecins eurent tôt fait d'établir que l'agent de change avait été victime d'un assassinat. Arrêtée, Carmen commença par nier, mais finalement elle entra dans la voie des aveux. Comme le juge d'instruction lui demandait comment elle avait pu commettre un crime aussi monstrueux, elle répondit : « Je voulais avoir mon argent car mon rêve et mon ferme désir étaient de me présenter aux New-Yorkais, avant Noël, sur la scène de mon propre théâtre ! »

NOUVELLES SUISSES

La réception de M. Musy à Fribourg

M. Musy, président de la Confédération, a été l'objet, dimanche, d'une chaleureuse réception de la part de ses compatriotes fribourgeois.

A 11 heures du matin, la musique de landwehr a donné en son honneur, devant l'Hôtel Suisse, un grand concert, en présence d'un concours énorme de population. Le magistrat a remercié en termes cordiaux les musiciens de cette aubade. Puis un banquet de soixante couverts réunissait les hôtes du gouvernement fribourgeois. M. le président de la Confédération reçut tour à tour tous les hommages de M. Bernard de Weck, président du Conseil d'Etat fribourgeois, Mgr Beson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Torche, conseiller national, président du Grand Conseil, Joye, recteur de l'Université, Dr Aeby, syndic de la ville de Fribourg, Bartsch, au nom de la minorité libérale-radical, Buchs, au nom de la Chambre de commerce, Loosli, pasteur, au nom des synodes réformés.

M. Musy a pris ensuite la parole et a remercié éloquemment ses concitoyens de leur chaleureuse manifestation de sympathie. Il a formé des vœux pour l'avenir du pays, en faveur de la réforme du régime des alcools, de la paix sociale, et de la prospérité de la patrie suisse. L'orateur a rendu un hommage spécial à la politique sociale de M. le conseiller nation-

nal Cailler, dont l'heureux labeur est un facteur si grand de prospérité pour le pays. M. le président de la Confédération a été vivement applaudi.

M. de Reynold reçoit M. Herriot à Berne

Dimanche soir, sous les auspices de M. l'ambassadeur de France et sous les auspices de l'Association romande de Berne, M. Ed. Herriot, maire de Lyon, ancien président du Conseil français, a fait au théâtre municipal, devant un public choisi, une conférence sur Beethoven. Parmi l'assistance, on remarquait M. Motta, conseiller fédéral, des représentants des autorités cantonales et municipales, de la bourgeoisie, etc.

Après une introduction du professeur Gonzague de Reynold, l'orateur a tracé la vie et montré l'œuvre que fut Beethoven qui a désigné aux peuples la voie de la pénitence et du rapprochement. La conférence a été vivement applaudie.

Des sonates et des romances de Beethoven ont été exécutées par Yvonne Astruc, violoniste, et Yves Nat, pianiste.

La manifestation a été suivie d'une réunion organisée par l'Association romande au foyer du théâtre. La conférence sera répétée dans d'autres villes de la Suisse.

Un Suisse meurtrier est condamné

Un citoyen suisse, M. Albert Stocker, né le 25 juin 1896, à Goldiwil (Berne), comparait devant la Cour d'assises, de Paris, inculpé d'avoir, le 4 juillet, tué sa femme à coups de revolver. Stocker a affirmé qu'il avait agi ainsi parce que sa femme lui était infidèle. Des témoins viennent contredire cette thèse. Ils racontent que le 4 juillet au soir, à Puteaux, on entendit Mme Stocker appeler au secours. Puis une détonation se produisit. On accourut, Mme Stocker gisait sur le parquet. Stocker, un revolver à la main, debout, expliqua qu'il avait tué sa femme, puis il s'éloigna.

A l'audience, il a déclaré qu'il avait tiré sans intention de donner la mort. « J'ai voulu, dit-il, simplement faire peur à ma femme ».

Après réquisitoire de l'avocat général et plaidoirie de M. Zévaès, la Cour a condamné Stocker à six mois de réclusion. Elle l'a dispensé de l'interdiction de séjour.

La partie civile obtient un franc de dommages-intérêts.

Stocker, qui jusqu'ici n'avait cherché qu'à se défendre, a exprimé quelques remords. « Je regrette beaucoup, a-t-il dit, le malheur qui est arrivé ».

Commission paritaire

L'Union fédérative du personnel a établi dans tous les arrondissements une liste complète pour les nominations dans la commission paritaire de la loi sur les fonctionnaires. Une entente est intervenue entre l'Association du personnel des services publics, qui fait partie de l'union fédérative et l'Association du personnel militaire, en ce qui concerne la délégation dans la commission paritaire. A l'association de l'arrondissement poste, les nominations ont eu lieu partout d'une manière tacite, en ce sens que la liste de l'union fédérative a été déclarée élue. Une liste dissidente a été établie dans l'arrondissement poste et il y aura donc lutte.

Lamentable fin

Un éclaircieur a retrouvé sur un banc de la forêt de Berneck, près de St-Gall, les cadavres d'un couple portant les traces de balles de revolver. L'enquête judiciaire a établi que la jeune fille a été tuée par son compagnon, qui s'est ensuite suicidé. Selon une lettre retrouvée, les deux désespérés avaient décidé de se donner la mort. Il s'agit de Max Hanke, commis, 43 ans, et d'Elisa Aregger, modiste, 20 ans, tous

deux de St-Gall. On croit que les causes de leur détermination sont dues à des difficultés matérielles. En outre, la jeune fille était atteinte de la tuberculose.

Il tombe du toit

Le jeune Werner Dettwyler, 19 ans, portier à l'hôtel du Lion à Winterthur, en voulant gagner sa chambre en passant par la terrasse où il avait brossé des tapis, a glissé sur le bord du toit et a fait une chute. Relevé sans connaissance, il a été transporté immédiatement à l'hôpital cantonal où il a succombé deux heures plus tard à ses blessures.

Mort au bois

M. Gaspar Rhyner, occupé à abattre du bois, à Luchsingen (Glaris), a été mortellement atteint par la chute d'un sapin. Il laisse 7 enfants, dont plusieurs en bas âge.

Accident ou suicide

M. Marc Thiébaud, médecin-dentiste à Genève, fils d'un ancien conseiller d'Etat, a été trouvé mort dans sa chambre. On croit, lit-on dans la « Suisse », que ce décès est dû à une trop forte absorption de stupéfiants.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

★ Cinq des meilleurs rennes du Revard sont partis pour Chamonix afin d'y disputer une épreuve de vitesse. Ils reviendront ensuite au Revard. Les rapides et élégantes bêtes sont accompagnées dans leur voyage par leur gardien et dresseur, le Lapon Per Hansen.

★ Selon une information de la « Gazette de Voss », Mme Meurer, une des personnes blessées par le vampire de Dusseldorf, aurait rencontré et reconnu son agresseur. A sa vue, ce dernier aurait pris la fuite et sauté sur un tramway.

★ La banque Luigi Strada, à Milan, a été déclarée en faillite. Les comptes présentent un actif de 29,700,000 lires et un passif de 34,900,000 lires. Le tribunal a refusé d'accorder un concordat de 40 %.

★ Samedi après-midi, dans les salles des fêtes du « Journal » de Paris, un jury composé de peintres, de statuaires, de cinéastes et de journalistes, a procédé à l'élection de la plus belle femme de France pour 1930. C'est Mlle Yvette Labrousse, originaire de Cannes, 23 ans, grande jeune fille mince et brune, une beauté sculpturale indiscutable, qui a été élue.

★ Le train Bruxelles-Anvers a tamponné à un passage à niveau près d'Anvers un tracteur automobile qui a pris feu. Le conducteur de la voiture et une personne assise à ses côtés ont été carbonisés.

★ On mande de Screeve (Ohio), à la « Chicago Tribune » qu'à un passage à niveau, un train est entré en collision avec un autobus transportant des étudiants qui revenaient d'un match. Cinq d'entre eux ont été tués et six dont trois jeunes filles grièvement blessés.

★ On signale de Paris la disparition dans des conditions assez mystérieuses du chauffeur de taxi Marlier. Depuis le 30 décembre, date où il partit, dit-on, pour le Havre, on ne l'a plus revu et son automobile a été retrouvée abandonnée en pleine campagne.

★ Cédant sous le poids d'un camion chargé de dix-huit stères de bûches de chêne, le pont suspendu sur la Garonne à Marmande (France) s'est effondré sur une longueur de vingt mètres, avec le tablier, le parapet et les amarres.

Le camion est tombé au fond du fleuve. Son conducteur, M. Monbeig de Grignols, qui s'était accroché après des bûches, a pu être sauvé par des pêcheurs.

★ M. Francis Lorang, directeur d'une firme anglaise à Londres, étant recherché par la police anglaise depuis le mois de

10 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

AMOUREUX PAR TÉLÉVISION

ROMAN MODERNE

— Je vous demande mille pardons ; c'est trop bête de vous avoir mis ainsi l'eau à la bouche... Figurez-vous que j'ai le grand honneur et la joie inestimable d'être l'intime ami d'un homme de génie qui a résolu définitivement, il y a quelques semaines de peine, le problème de la vision à distance, sans fil, bien entendu. Soit dit en passant, j'ai assisté, hier précisément, à des expériences saisissantes et décisives, et je sais que si ces expériences n'ont pas encore été faites sur de grandes distances, c'est tout simplement parce que le génial inventeur, défiant comme ils le sont tous, n'a jamais pu se résoudre à se confier à un collaborateur... Cependant, comme vous parliez de votre expédition lointaine, votre image soudain s'est associée à la préoccupation qui me harcèle depuis plusieurs jours de lui trouver sur place, parmi ses pairs, un homme de haute valeur et de haut scrupule, dont il n'oserait refuser le concours... Mais,

comme vous venez de le voir, le découragement a suivi de près ma précieuse inspiration, j'ai vu le haut-le-corps hérissé de mon ami ; je ne le connais que trop ; dès lors qu'il y a du mystère dans l'affaire, il ne voudra jamais, il se butera, comme on dit dans le peuple, et quand un homme de génie est buté...

Depuis quelques instants, Mérange se tordait sur sa chaise, comme un homme en proie à des promonitions alvines.

— Mais voyons, voyons, fit-il à la fin, ses pommettes grises ardent d'un dépit mal contenu, vos regrets me semblent en tous cas prématurés. Si je vous ai bien compris, il s'agit d'une découverte immense, d'une de ces découvertes que leur auteur ne saurait vouloir tenir sous le boisseau, en admettant que cela lui soit possible. Ce que vous m'en avez dit prouve d'ailleurs qu'il a envisagé déjà l'intervention, indispensable, certes, d'un collaborateur chargé d'assurer au loin la prise et la transmission des images. De plus, l'appareil réalisant cette transmission doit être d'un maniement relativement facile pour un homme rompu aux manipulations de physique et de chimie.

— Oh ! un jeu d'enfant, me hâtai-je d'approuver, du pur cinématographe, à part le détail d'un dispositif de téléphonie sans fil qui n'est pas encore au point, pour la réception tout au moins.

Sous les bésicles rechaussées, les yeux de Mérange devinrent lumineux.

— Eh bien, alors ! Pourquoi donc, puisqu'une occasion unique se présente, pourquoi donc votre ami hésiterait-il, je ne dis pas à divulguer son secret, mais à y intéresser platoniquement un collaborateur de bonne volonté, dont le nom notoire, la situation officielle et en vedette qu'il occupe dans les hautes sphères scientifiques, sont, je pense, une garantie suffisante de loyauté, de discrétion, d'honorabilité ?

Je simulai une grande perplexité pour me donner le temps de refouler les houles de triomphe montant à mes lèvres, puis d'un ton froid et compassé :

— Sans doute, sans doute, mais votre expédition... mystérieuse à un chef, n'avez-vous dit ?

— Je ne le mettrai au courant que quand nous serons parvenus... à notre dernière étape... et alors il sera bien forcé d'accepter le fait accompli, en admettant qu'il ne

m'approuve pas d'enthousiasme, car c'est un homme de vues hautes et larges, très ouvert à tous les progrès humains et dont les actes personnels n'ont rien à redouter du grand jour. Des vues pourraient même être transmises de son entourage et de ses habitudes intimes sans trahir le but final et multiple de son expédition, but dont moi-même je ne sais que peu de chose. Dans ces conditions, me semble-t-il, votre ami pourrait fermer les yeux sur mes réticences forcées quant au mystère de la croisière elle-même. D'ailleurs, en mettant les choses au pis, l'appareil en question ne doit pas nécessairement être construit de façon à déceler d'emblée, pour des yeux profanes surtout, ses fins propres, et peut-être sera-t-il facile à l'opérateur de dissimuler le caractère véritable des manipulations. Pouvez-vous me le décrire sommairement ?

Cynique, il offrait déjà de trahir le serment solennel qu'il avait invoqué tantôt. En attendant, sa dernière question me couvrait de confusion, car j'avais totalement négligé de demander à Chantal la moindre

Faites assés l'avoir de vôtres à la WINTERTHUR-VIE par PAUL HUGON, Agent principal, Martigny.

indication schématique concernant le transmetteur. Le mieux était de brusquer la fin de l'entretien. Je me levai, la face pétrifiée de doute.

— Inutile ! ne vendons pas la peau de l'ours... tiens, voilà un mot qui est bien en situation. Ah ! si vous saviez le sauvage qu'est en réalité mon cher grand homme d'ami... si vous le connaissiez !...

— Vous avez omis de me faire part de son nom ! insinua Mérange.

— Je ne sais même pas si, consentant, il me permettra de le nommer... Et quant à son consentement...

Mes bras détendus eurent l'air de soulever une montagne.

— Et c'est pour cela, ajoutai-je, que je ne veux pas abuser du peu de temps qui vous reste avant votre départ... vous partez après-demain, n'avez-vous dit ?

— Oui, mais j'ignore encore comment et à quelle heure... Etant données les habitudes du... chef, je pense que je serai informé au dernier moment seulement.

— Bon, je vais de ce pas répéter notre conversation à mon ami et vous aviserez par télégramme de sa décision.

(A suivre).

Les grandes Fêtes romaines

Résultats acquis à La Haye

mai, pour des détournements atteignant deux cent millions, vient d'être arrêté vendredi soir dans un établissement de nuit à Paris. On affirme que c'est la déconfiture de sa firme qui déterminera le formidable krach Hatry de Londres. Lorang sera prochainement transféré en Angleterre.

★ A la suite de l'incendie qui est survenu au village de Kerruc (Bretagne), et la découverte des cadavres carbonisés de la femme Collin et de sa petite fille, âgée de 4 ans, l'enquête de la gendarmerie a amené l'arrestation d'un cultivateur du village voisin un nommé Le Floe.

Celui-ci, alors qu'il était âgé de 14 ans, avait déjà assassiné un camarade de 7 ans. Il a reconnu son crime avec le plus grand calme. Il pénétra dans la maison de Mme Collin, étrangla celle-ci et viola le cadavre. Il étrangla ensuite la petite fille qui avait assisté à la scène et mit le feu à la maison. Le Floe, au cours de l'enquête, a failli être lynché par la foule.

LA RÉGION

Accident de ski à Leysin

Samedi après-midi, on procédait aux essais du tremplin de saut du Suchet, en vue du concours de dimanche. Le tremplin s'avéra très bon et permit des sauts de 45 mètres. Malheureusement, un accident s'est produit, qui aurait pu avoir des suites fort graves. Le jeune Robert Oguey lancé trop vite, n'a pas pu reprendre son équilibre et est tombé sur le dos, skis en l'air, d'une hauteur d'environ vingt mètres. Il s'est foulé les deux chevilles et souffre naturellement d'une commotion assez forte. M. le Dr Houlmann, qui lui a donné les premiers soins, n'a cependant pas d'inquiétude à son sujet et l'on peut espérer qu'il se remettra rapidement.

NOUVELLES LOCALES

Election à Randoigne

A la suite de la démission de M. Alf. Clivaz, président, les citoyens de Randoigne ont procédé à son remplacement : M. Pierre Joseph Bonvin, a été élu par 128 voix ; M. Eug. Métrailler obtint 74 voix ; sur les 205 bulletins rentrés. Il y en eut 3 nuls.

Mort de M. Kunz

M. Gottfried Kunz, président du conseil d'administration de la ligne du Lötschberg, ancien conseiller d'Etat, est mort subitement dimanche matin.

M. Kunz était né en 1859 à Zauggenried et il étudia le droit à l'Université de Berne. Il ouvrit en 1885 une étude de notaire à Bienne et entra au gouvernement bernois en 1904. Il resta jusqu'en 1912. En 1907, il avait été élu député au Conseil des Etats et fit partie de ce corps jusqu'en 1919. Il présida le Conseil des Etats et à plusieurs reprises le Conseil d'Etat de son canton.

Une skieuse glisse dans le val Ferret

Deux jeunes gens et deux jeunes filles faisant une excursion en ski, dans le val Ferret, passaient au-dessous des chalets du Plan de la Chaux, au lieu dit « Tiré Quavoua » (Tire cheval), lorsqu'une des jeunes filles, à la suite d'un faux pas, glissa dans un couloir ; l'endroit était dangereux. Dans l'impossibilité de lui porter secours, les autres skieurs allèrent chercher le guide Gédéon qui, à l'aide de cordes et non sans peine, réussit à sauver la jeune fille, quitte pour la peur et quelques éraflures.

Gratitude

Au nom des trois communes du Bas-Rhône vaudois (Noville, Chessel, Rennaz), M. Jules Echenard, syndic de Chessel, a remis comme témoignage de reconnaissance à M. Adolphe Pernet, garde de triage, qui se retire après quarante-trois années de bons, fidèles et dévoués services, un chronomètre en or, portant ces mots gravés : « Les communes de Noville, Rennaz et Chessel à leur garde de triage, Adolphe Pernet, pour 43 ans de bons et fidèles services ».

Ce témoignage de gratitude aura réjoui les amis de M. Adolphe Pernet, si nombreux à Vouvry, à Vionnaz et à Port-Vallais.

Valaisans à Genève

On nous écrit :

A l'occasion du 25^{me} anniversaire de leur entrée en service dans l'Administration des douanes à Genève, les cinq de la promotion de 1904 se sont réunis samedi soir 28 décembre dernier au réputé Restaurant Bouton, tenu par les frères Lugon de Finhaut. Sur les cinq, il y avait 3 valaisans, MM. Maret Louis, de Bagnes; Pont Jules, de Charrat; Morisod René, de Monthey; un Vaudois Michaud Laurent et un Genevois Tercier Louis.

Ces cinq fidèles et dévoués fonctionnaires ont reçu avec la gratification prévue à cet effet, une lettre de remerciements pour les bons services rendus ainsi que les vœux de bonheur, de santé et de prospérité de M. le Directeur d'Arrondissement.

A l'issue d'un banquet fort appétissant, très bien servi et... arrosé, les heureux jubilaires se donnèrent rendez-vous pour la prochaine gratification à... 40 ans de service.

X... un invité...

Le lait en Suisse et ailleurs

Les tables comparatives établies en décembre au sujet du prix du lait en Suisse et chez nos voisins montrent que pendant cette période le lait qui, dans notre pays, avait une valeur de 22 cts. au local de coulage, coûtait 20,4 cts. (franco) à Berlin, 22,8 cts., à Hambourg et 24,8 cts. en moyenne dans les grandes villes. En Autriche, le litre de lait coûtait de 21,3 à 23,3 cts. à la gare d'arrivée; en France (Haute-Savoie et Pays de Gex), le lait de consommation se payait 23,9 cts. Enfin, en Italie, on versait de 17,3 à 19,6 cts. pour le lait de fromagerie. Les indications pour le lait de consommation manquaient pour ce mois.

Instruction préparatoire de la gymnastique

Ces cours qui ont débuté en 1925 dans notre canton ont connu avec l'année 1929 un succès des plus réjouissants. En effet, 53 communes possédaient un groupement avec un effectif total pour le canton de 1200 élèves. Ce chiffre peut cependant encore être dépassé; aussi le comité cantonal renouvelle-t-il cette année son appel pressant aux moniteurs de tir, de gymnastique et instituteurs en les priant de vouloir s'occuper de cette branche appartenant à notre développement national. 8 élèves suffisent pour créer une section; le programme comprend 60 heures réparties en culture physique, enseignement du tir et jeux. La seule condition exigée pour s'occuper d'un cours est celle d'avoir suivi le cours de cadres qui aura lieu à Sion les 1^{er} et 2^e février. Les participants toucheront une indemnité de 6 fr. par jour et 4 fr. par nuit. Le coût du voyage est remboursé. Les directeurs seront d'autre part indemnisés pour le temps consacré à l'enseignement.

Pour tous renseignements ainsi que pour l'inscription au cours de cadres qui doit être faite avant le 25 janvier, s'adresser au 1^{er} lieutenant Pignat à St-Maurice. Le Comité.

ST-GINGOLPH. — Une nomination malencontreuse. — (Corr.) — Il est un fait, qui malgré sa seule importance locale, mérite d'être divulgué car il a surpris étonnamment notre population. Par la retraite de M. Arthur Péray, la fonction de chef de station à la halte de St-Gingolph-Suisse devenait vacante, et bon nombre de postulants demandaient leur nomination à ce poste. Parmi les candidats se trouvait un ressortissant de notre Commune, ayant aux C. F. F. une activité sans reproche de plus de treize années et jouissant dans notre village d'une notoriété de bon aloi et d'une sympathie générale, M. Ami Derivaz.

Nous croyons savoir aussi que notre Conseil Communal fit — à juste titre — des démarches auprès de l'Administration des C. F. F. pour demander la nomination du susnommé qui possède toutes les qualités requises. Le fait seul que M. Ami Derivaz est un enfant du pays aurait dû retenir l'attention de la haute administration. Mais elle passa outre à toutes considérations et démarches et procéda à la nomination d'un étranger au pays.

Naturellement la personnalité du nouveau titulaire n'entre pas en ligne de compte. Il se peut fort bien que ce soit un homme respectable et sympathique, mais ce qui est à déplorer, c'est le procédé étrange et désinvolte employé en l'occurrence. La population toute entière

Notre Service télégraphique et téléphonique

Résultats acquis à La Haye

LA HAYE, 6 janvier. (Havas.) — Les représentants des six puissances invitées se sont réunis de 10 heures à 13 h. en vue d'examiner les modifications au projet du protocole établi pour mettre à exécution le plan Young. Le projet comporte un préambule ainsi conçu : « Les représentants de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Grande Bretagne, de l'Italie et du Japon réunis à Genève le 16 septembre 1928 ont manifesté le désir d'un règlement complet et définitif du problème des réparations et présume la constitution, pour atteindre ce but, d'une commission d'experts financiers.

Les experts se sont, à cet effet, réunis à Paris et ont déposé leur rapport le 7 juin 1929.

Le rapport a été approuvé en principe par le protocole de La Haye du 31 août 1929. En conséquence les représentants dûment autorisés des gouvernements allemand, belge, etc. se sont réunis à La Haye sous la présidence de M. Henri Jaspar et ont convenu ce qui suit : « Après un long débat auquel ont pris part MM. Curtius, Tardieu, Snowden, Briand, Jaspar et Abacci, il a été décidé que ce préambule serait incorporé dans l'article 1^{er} du protocole. D'autre part le texte en sera de façon à marquer que les six puissances intéressées n'ont pas seulement indiqué dans la discussion de Genève leur désir d'un règlement complet et définitif mais affirmé qu'ils l'exigeraient. On saisit l'importance de ce document.

D'autre part la résolution de Genève donne à ce rappel une base juridique pour la mise en œuvre du plan Young. Le règlement obtenu, accepté et affirmé sera sans condition possible et sans espoir de nouvelles révisions. Ensuite il fut proposé de fonder en un seul article les articles 1 et 4 qui établissent les droits du Reich et les obligations de l'Allemagne en conformité avec le nouveau plan.

Une décision interviendra à ce sujet. Enfin, il s'est institué une longue discussion sur la date des paiements du Reich.

Les Allemands par l'organe de MM. Moldenhauer, Curtius et Wirth ont soutenu cette thèse que les paiements devaient s'effectuer à la fin du mois sans intérêt. Par contre, les puissances alliées, par l'organe de MM. Jaspar et Abacci, réclament la fixation au 15 du mois de ces paiements, faisant appel aux calculs des experts sur cette date.

La délégation allemande sans formuler d'opposition formelle paraît néanmoins très anxieuse à l'idée de l'atout que ces exigences vont donner aux adversaires du gouvernement et notamment au Docteur Schacht, directeur et président de la Reichbank. Ce sont là de nouvelles charges pour l'Allemagne, car la fixation des paiements au 15 augmente les contributions de l'Allemagne d'une somme de 80 millions de marks-or.

Les puissances créancières ont montré lundi matin une unité de vues que l'on peut considérer comme absolue.

Un cadeau à M. Briand

LA HAYE, 6 janvier. (Havas.) — Quelques Hollandais, admirateurs de la grande œuvre de paix de M. Briand, ont recueilli une souscription pour offrir au ministre des Affaires étrangères de France un tableau de prix, de Delf, représentant le palais où siège la conférence de La Haye.

Les déjeûners

LA HAYE, 4 janvier. (Havas.) — M. Tardieu a reçu à déjeuner le chancelier de l'Echiquier et Madame Snowden.

est unanime à affirmer que c'est là une grave erreur.

Le Conseil communal, dit-on, a protesté contre cette manière de faire. Nous l'approuvons pleinement, et puissions son intervention et le présent article influer sur des décisions prises non pas en toute équité mais par pur favoritisme.

Nous espérons donc que l'Administration des C. F. F. saura ouvrir les yeux si elle veut que toute aigreur disparaisse.

X.

Réparations orientales

LA HAYE, 6 janvier. (Wolf.) — La Commission des Réparations orientales s'est réunie lundi matin. Après avoir discuté le point de vue autrichien, elle a entendu la délégation bulgare qui a fait un très long exposé de la situation financière de la Bulgarie. La séance s'est prolongée jusqu'à 14 heures.

L'Autriche régit

LA HAYE, 6 janvier. (Wolf.) — Au cours des délibérations des commissions des réparations orientales M. Schombert, chancelier autrichien, a déclaré que les pourparlers qui ont eu lieu au cours de ces deux derniers jours n'ont donné aucun résultat.

L'Autriche qui a besoin de chaque schilling prélevé à la population pour établir l'ordre et améliorer la situation économique, n'est pas à même de verser les paiements qui lui sont réclamés. M. Mironescu a déclaré que malgré les paroles du chancelier autrichien, il continue à avoir confiance et a proposé de nouveaux pourparlers.

LA HAYE, 6 janvier. (Wolf.) — Après que le chancelier autrichien eût fait devant la Commission des Réparations orientales, la déclaration ci-dessus, la délégation autrichienne a quitté la séance, laissant aux autres puissances intéressées le soin de continuer les délibérations.

Le travail dans les mines

GENEVE, 6 janvier. (Ag.) — Lundi matin s'est ouverte au B. I. T. la conférence technique préparatoire sur les conditions de travail dans les mines de charbon à laquelle sont représentés les 9 principaux Etats producteurs de charbon de l'Europe.

L'économie nationale en Russie

MOSCOU, 6 janvier. (Ag.) — (Tass.) — Le rapport publié par le conseil de défense du travail touchant les conditions de l'économie nationale, en octobre et novembre, souligne que les prévisions du plan de développement économique ont été dépassées, notamment en ce qui concerne l'agriculture et l'approvisionnement en céréales. L'augmentation du chiffre d'affaires a également été supérieure à ce qu'on escomptait. Le succès considérable obtenu par l'industrie, ajoute le rapport, a toutefois été accompagné d'une certaine inexécution du plan, surtout en ce qui concerne l'industrie métallurgique et le combustible et plus spécialement à l'organisation peu rationnelle du travail et de l'activité administrative dans ces branches de l'économie nationale. Le Conseil de défense, après avoir indiqué qu'il était possible d'éliminer les éléments défavorables, a chargé tous les organismes économiques de prendre des mesures énergiques afin de perfectionner leur méthode de travail et d'accomplir intégralement la tâche qui leur est assignée par le plan.

Le sort des blessés, malades et prisonniers

BERNE, 6 janvier. (Communiqué.) — Les premiers délégués de la Grande-Bretagne à la conférence diplomatique qui s'est tenue à Genève en juillet dernier, le très honorable sire Horace Rumbold, ambassadeur de Grande-Bretagne en Allemagne, s'est rendu le 4 janvier au département politique, pour signer, au nom de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, ainsi que de toutes les autres parties des îles britanniques, les actes des délibérations de cette conférence sur la convention révisée pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne, du 27 juillet 1929. La convention relative au traitement des prisonniers de guerre de la même date, ainsi que l'acte final de la conférence.

Les timbres Horthy

BUDAPEST, 6 janvier. (Ag.) — (BCH.) — A l'occasion du dixième anniversaire de la régence de l'amiral de Horthy, la direction des postes hongroises mettra en circulation une série de « timbres Horthy » qui seront mis en circulation à partir du 1^{er} mars et présenteront les mêmes valeurs que les timbres des séries en cours.

La Conférence navale

LONDRES, 6 janvier. (Reuter.) — M. MacDonald, premier ministre, qui a pris ses vacances à Lossiemouth, son lieu d'origine, en Ecosse, s'est occupé, au cours de celles-ci, des travaux préliminaires et des négociations en vue de la Conférence navale qui s'ouvrira le 21 janvier à Londres. Il est resté chaque jour en communications téléphoniques avec Downing-street. M. MacDonald est attendu à Londres jeudi et il aura samedi une entrevue avec les délégués britanniques à la conférence.

M. Minger entre en fonctions

BERNE, 6 janvier. (Ag.) — M. Minger, conseiller fédéral, a pris ce matin la direction du département militaire. La présentation des chefs de division au nouveau conseiller fédéral a eu lieu dans la salle des conférences du département.

La campagne

BERNE, 6 janvier. (Ag.) — Une assemblée du comité de l'union fédérative, à laquelle participaient 35 délégués et représentants des organisations du personnel fédéral, s'est prononcée en faveur du projet sur l'alcool, parce qu'il procure les moyens financiers nécessaires pour l'assurance-vieillesse. L'assemblée a en outre mis au point et approuvé les propositions des diverses associations concernant la classification des fonctionnaires.

Vapeur échoué

BATAVIA, 6 janvier. (Ag.) — (Havas.) — Le vapeur américain « Mariston » s'est échoué près de l'île Soembawa. Deux vapeurs hollandais sont partis de Soerabaya pour aller à son secours.

Asphyxiés

ALTONA, 6 janvier. (Ag.) — (Wolf.) — On a retrouvé dimanche après-midi dans une maison à Stellingen, asphyxiés par des émanations de gaz, un ouvrier âgé de 59 ans et son fils de 29 ans. La mère qui dormait dans une chambre contigue a pu être rappelée à la vie.

Explosion

KEHL, 6 janvier. (Ag.) — (Wolf.) — L'explosion qui s'est produite dans une fabrique d'alcool a fait deux victimes qui sont l'ingénieur et le contremaître.

Tué par un hydravion

MELBOURN, 6 janvier. (Havas.) — M. Hugues Crosvorn aide de camp du gouverneur du Sud de l'Australie et deux personnes qui l'accompagnaient ont été tués au cours de la chute d'un hydravion.

Crise boursière

LONDRES, 6 janvier. — An mande de Changai à l'Agence Reuter : La baisse continue de l'argent a provoqué une crise boursière. La banque refuse la vente des devises étrangères.

Le printemps arrive

BERLIN, 6 janvier. (Wolf.) — On mande de Thale au « Berliner Tageblatt », que les rivières du Harz ont fortement grossi à la suite des pluies de ces jours derniers et de la fonte des neiges dans le Bodetal. Il fait doux comme au printemps et les bourgeons apparaissent aux arbres. Dans les champs et les bois, les fleurs se montrent déjà.

Brûlée

GENEVE, 6 janvier. (Ag.) — Lundi matin, une octogénaire Mme Kaplan, à demi infirme, a communiqué accidentellement le feu à son lit avec une petite lampe à pétrole. Sérieusement brûlée, elle a été transportée à l'hôpital où son état est jugé grave.

ANNONCES sous INITIALES ou CHIFFRES Ces initiales ou chiffres doivent être mentionnés sur les enveloppes renfermant les réponses. La correspondance est transmise sans être ouverte à l'annonceur.



Les toux chroniques

...désespérantes par leur tenacité, qui irritent la gorge et les bronches peuvent être rapidement soulagées avec quelques cuillerées de Sirop RIZA.

Dès que vous toussiez, n'attendez pas pour vous soigner, que votre toux devienne chronique ou ne se transforme en affection plus grave, mais de suite, ayez recours au Sirop RIZA qui donne à la muqueuse des bronches, la force et la vitalité nécessaires pour lutter avec succès contre les affections microbiennes.

Le Sirop RIZA guérit la toux et procure au malade un sommeil calme et bien-faisant.

Le flacon Fr. 3.50 dans toutes les pharmacies GROS : PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE

Dans la journée, de temps à autre, sucez une **PASTILLE RIZA**. Ce sera la meilleure façon de renforcer l'action du Sirop RIZA. La boîte: Fr. 1.50

le SIROP RIZA

Guérit la toux

Gros: PHARMACIE PRINCIPALE, Genève

Café-Restaurant

Je cherche à louer bon café-restaurant, marchant toute l'année, dans centre industriel. Entrée à convenir. Faire offres sous P. 58 S. Publicitas, Sion.

A vendre deux pressoirs hydrauliques

à doubles corbeilles, système Bucher-Guyer, contenance des deux corbeilles 4000 litre, en bon état, prix modéré. Pompe à main et à moteur.

un pressoir hydraulique

système Bucher-Guyer, corbeille tournante, contenance 1500 litres. Pompe Duplex à moteur, débrailage automatique. Vente, éventuellement en échange contre du vin.

Adressez offres sous chiffre L 183 Z. à Publicitas, Zurich.

EN CAS DE DÉCÈS

adressez-vous de suite ou téléphonez au **No 3.62, Jules Passerini, Sion**

Gérant des **Pompes funèbres générales S. A.**

- Grand choix de cercueils, couronnes, croix, cierges, corbillards, etc.
- Au-ances dans le canton du Valais:
- St-Maurice: **Albert DIRAC, Téléphone 19**
 - Monthey: **Ch. COTTET, Téléphone 3**
 - Sierre: **Joseph AMOOS, Téléph. 16**
 - Martigny: **Rob. MULLER, Téléph. 159**
 - Saxon: **Gust. MAYENCOURT.**
 - Montana: **Joseph DÉLÈZE, Téléph. 162**



Toux ? Catarrhe ? Enrouement ?

Verbalpina!

En vente partout.

Le véritable vieux bonbon pectoral aux herbes des Alpes du Dr. Wander.

Librairie circulante Richard S. A.

Genève - 80, rue du Rhône
Abonnements de Lecture
 Livres nouveaux - Journaux illustrés - Revues en diverses langues
 Expédition dans toute la Suisse. - Tarif postal spécial
Abonnez-vous au „Nouveliste Valaisan“

On demande une jeune fille

de 16 à 18 ans, pour aider au ménage. S'adresser à Mme Vve Getaz, 26, Collonges, Territet.

UN MOBILIER FR. 390.--

à l'état de neuf en noyer massif
 1 grand lit, 2 pl., avec belle literie, 1 table de nuit, 1 lavabo, 1 armoire ou commode, 1 table de milieu avec tapis, 1 joli canapé ou divan turc, chaises assorties; 1 table de cuisine, tabourets (détailé). Emb. exp. franco. R. Fessler, Av. France 5 Lausanne.

Pour haies vives

Charmilles, troènes, épinettes, thuyas, épicéas, etc. Plantes pour reboisement chez G. MAILLEFER, Pépinières, LA TINE (Vaud) 9

FROMAGE tout gras à fr. 3.--

mi-gras de montagne à fr. 2.10; maigre vieux, tendre à fr. 1.50 le kg. A. Haller, Bex.

On cherche un apprenti

boulangier-pâtisier. Entré de suite. Vie de famille. S'adres. Boulangerie - Pâtisserie Lonfat, Martigny.

On demande une jeune fille

pour aider au ménage et servir au café. S'adr. sous O.F. 6 M. à Orell-Fissli Annonces, Avenue de la Gare, Martigny.

ON A PERDU

une montre, en or, de dame de Saxon-Gare à Saxon-Eglise. Prière de la retourner contre récompense à la Boulangerie Lonfat, Martigny.

Elevez et engraissez les veaux et porcelets avec la

Laclina

Suisse Panchaud, Vevey MARQUE ANCRE
 Protéine 36% graisse 7%

Grande économie et succès garanti

Pour la traite des vaches, employez la Graisse stérilisée et désinfectante «Panchaud» en boîte de 1/4 1/2 1.5, 10 kg.

DÉPÔTS:

- Bagnes: Joseph Vaudan, nég.
- Bourg-St-Pierre: Louis Genoud, nég.
- Châble-Bagnes: Troillet R., drog.
- Clovis Bircker.
- Champéry: Société de Consomm. l'Union.
- Chermignon: J. Duc.
- Chippis: Autino & Rey.
- Finhaut: Lugon-Moulin, bazar.
- Lens: Sté Coop. de Consomm. l'Union.
- Sté Coop. de Consomm. l'Union.
- Miège: Mme Albrecht.
- Montana-Village: Casimir Tapparel, nég.
- Monthey: Pharmacie Nouvelle.
- Hoirie Mce Cottet.
- Muraz: Jules Clavier
- St-Germain-Savièse: Duc, Favre & Cie.
- Sierre: Hoirs Dite Pellanda négts.
- L. Tonossi-Zufferay.
- Sion: Chs. Darbellay.
- Chs Duc, nég.
- L. Décaillet, nég.
- C. Gras-o, nég.
- F. Morard Blatter & Cie.
- Veuve Jules Zanoli, Vve Ferd. Zoni, nég.
- Troistorrens: C. Nattermod, nég.
- Val d'Illicz: L. Gex-Fabry, nég.

La Boucherie Chevaline de Martigny-Ville

Téléphone 2.78 expédie, demi-port payé
Viande désossée pour charcuterie fr. 1.50
Morceaux choisis pour salaisons fr. 2.00

Se recommande: **A. Beerli.**

A vendre un fourneau

de Bagnes, transportable, à l'état de neuf S'adresser à Charles Gay, St-Maurice.

SIRAMINE

Le meilleur calmant contre l'asthme la coqueluche, la bronchite, la toux

SIRAMINE

pour enfants et adultes.
Prix du flacon fr. 3.50

En vente aux dépôts:
Pharmacie Junod, 21 Rue des Bergues, Genève et Pharmacie Morand, Martigny.
 Dans toutes les pharmacies.

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser en toute confiance à
Oscar Marléthod - Sion
 Rue du Rhône Rue du Rhône
 Représentant-dépositaire de
A. MURITH S. A.

Pompes funèbres Catholiques de Genève
CERCUEILS et COURONNES
 de tous genres et de tous prix
Fourgon automobile

Se charge de toutes formalités pour transports à destination de n'importe quelle localité.

Téléphone permanent 181

GRAMOPHONES

Panatropes, Disques, Aiguilles, Albums de disques.
H. HALLENBARTER, SION Martigny-Ville (Pl. Centale)

On demande
bonne à tout faire
 gage fr. 30.-- par mois, plus pourboires. Occasion d'apprendre le service d'hôtel-restaurant.
 S'adr. Hôtel de la Couronne, Montreux

Eau-de-vie de traits
 à fr. 1.50
Eau-de-vie de lie à fr. 2.20 est livrée contre remboursements, à partir de 5 litres.
Jean Schwarz & Co, Distillerie, Aarau 9.

Il vaut mieux

faire le café avec du véritable Café de Malt KNEIPP qui complète l'arôme et donne au café une belle couleur.

Comme il n'est pas moulu vous pouvez vous rendre compte vous-même de ce que vous achetez.

Un appétit monstre.

L'appétit, comme vous le savez, est le meilleur baromètre de l'état de santé de vos enfants. Le manque d'appétit annonce généralement l'approche d'une maladie.

Essayez le

JEMALT

du Dr. Wander.

L'attestation suivante d'une institutrice vous donnera une idée de l'action du Jemalt:

„Enfant S. P., 9 ans. La cure du Jemalt dura du 17 janvier au 26 février. L'enfant a pris la préparation avec plaisir. La mère ne peut presque plus mettre assez sur la table. L'enfant, dit-elle, a un appétit monstre!“

Influence sur la mine: Celle-ci est devenue florissante.
 Influence sur la vivacité: Plus de fatigue ou d'apathie comme auparavant.
 Influence sur le travail: Excellent élève.

Le Jemalt stimule l'appétit et fortifie comme l'huile de foie de morue, mais sans en avoir l'odeur répugnante qui empêche tant d'enfants de la prendre. Le Jemalt est une poudre granulée, au goût agréable et qu'on supporte très bien; les enfants le considèrent même comme une friandise.

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies au prix de fr. 3.50 la boîte

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

(A découper)

Dr. A. WANDER S. A. BERNE

Prière de m'adresser franco un échantillon gratuit de JEMALT

Nom: _____
 Rue: _____
 Lieu: _____

Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!